



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis public est par la présente donné que le Conseil municipal doit statuer, lors de l'assemblée qui se tiendra le 1^{er} octobre 2025 à 19 h, au 24, rue Pied-des-Pentes à Lac-Delage,

Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogations mineures 250148 concernant l'immeuble 94 - 96 avenue des Monts, lot numéro 1 240 874 :

- 1- La demande de dérogation mineure vise l'article 103 et à la grille des spécifications de la zone 13-HA du règlement de zonage numéro U-2012-02. L'objet de la demande est d'accorder une dérogation mineure à l'effet de permettre une marge de recul avant du garage attaché au bâtiment principal de 6,65 mètres contrairement à 7,5 mètres tel que mentionner à l'article 103 et à la grille des spécifications de la zone 13-HA.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette assemblée.

Donné à Lac-Delage, ce jeudi 18^e jour du mois de septembre 2025.

François Morneau
Greffier et directeur général